



Ma belle mère me pourrit la vie depuis la naissance de mon fils

Par **sabrina64140**, le **09/04/2012** à **19:27**

Bonjour,

voilà, ma belle me pourrit la vie depuis que mon fils est né.
Elle m'envoie des sms pas bien du tout, et me menace d'aller au tribunal. Je voudrais savoir quel droit a tel auprès de mon fils? Et que doit-je faire pour quel me foute la paix en parlant poliment?

Merci, d'avance

Par **Marion2**, le **09/04/2012** à **19:34**

Bonjour,

Votre belle-mère n'a aucun droit concernant votre fils.

Vous lui dites gentiment qu'elle arrête de vous envoyer des SMS et qu'elle cesse son harcèlement sinon, c'est vous qui déposerez plainte contre elle et demandez au père de votre fils d'intervenir auprès de sa mère.

Cordialement.

Par **sabrina64140**, le **11/04/2012** à **14:27**

elle veut demandé d'avoir notre fils soit le mercredi ou soit 1 week end par mois. A t'elle le droit de demandé sa?

MErci d'avance.